



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 DECEMBRE 2009

Présents : MM. MARCON, CHAPELON, CHOMIENNE, GUERIN, VALLAT, SOUVIGNET, MOUNIER, TEYSSIER J., ACHARD, GRANGER, DUMONT, CIGOLOTTI, BOURRIEL, JURINE, CHARRA, PEYRARD, BEAULAIGUE, PONCET, FAYARD, DREVET, SEYTRE, NEYRON, SANTY, et Mmes GRANGER, DECOT et POULENARD. **Absent** : M. TEYSSIER J-P..

<u>DOSSIER</u>	<u>REFLEXIONS</u>
<u>AFFAIRES ECONOMIQUES</u>	<p><u>PEPINIERE (RIOTORD)</u> Approbation du projet de réaliser une pépinière d'entreprises sur la zone d'activité de Mauras à Riotord (lot n° 1), du plan de financement prévisionnel correspondant (estimation dépense : 500 000 € HT), et du montant estimatif du loyer (3 € HT le m² par mois).</p> <p><u>Z.A. DE VILLE (DUNIERES)</u> Validation du choix de retenir Me CLAUZIER (43750 Vals-Près-le-Puy) pour représenter et conseiller la CCPM dans un litige avec des voisins de la ZA de Ville à Dunières.</p> <p><u>INITIATIVE CREATION HAUTE-LOIRE</u> Validation du versement d'un prêt d'honneur à une entreprise du territoire : DUNIERES AMBOULANCE SARL (reprise des ambulances Grange) à Dunières : 15 000 € (cofinancement CCPM 20 % : 3 000 €).</p> <p><u>MOULINAGE DU SOLIER (DUNIERES)</u> Emission d'un avis favorable à la demande de MOULINAGE DU SOLIER de libérer de 700 m² du bâtiment qu'il loue à la CCPM sur la ZA du Solier à Dunières, et de diminuer le loyer correspondant de 3 495,15 € HT pour une durée d'un an.</p>
<u>CONTRAT AUVERGNE +</u>	<p>Information de la validation par la Région du financement par le biais du Contrat Auvergne + de l'ensemble des opérations présentées par la CCPM : pépinière d'entreprises (Riotord), zone d'activité du Cantonnier (Montregard), centre de balnéothérapie (Saint-Bonnet-le-Froid), aménagement voie verte – tranche Maisonneuve / Le Tracol (Riotord), bâtiment public passif (Montfaucon) – partie école de musique (2^{ème} étage) + bâtiment passif, mobiliers bibliothèques (Dunières, Raucoules et Riotord), étude Voie Verte avec Com. Com. des Sucs.</p>
<u>FONDS DE CONCOURS VOIRIE</u>	<p>Mise en place du fonds de concours voirie 2010-2014 à l'attention des communes de la CCPM :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Durée : 5 ans (2010-2014) - Communes concernées : Dunières, Montfaucon, Raucoules, Saint-Bonnet-le-Froid et Saint-Romain-Lachalm - Critères : <ul style="list-style-type: none"> o Travaux d'investissement sur une voirie communale o Création de voiries ou voiries liées à des circuits de ramassage scolaire, de portage de repas, de ramassage des ordures ménagères, ou en terme de travaux d'accessibilité conformément à la réglementation en vigueur (le critère de liaison entre communes ne pouvant plus être respecté)

<p><u>FONDS DE CONCOURS VOIRIE</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Montant du fonds de concours par commune sur une durée de 5 ans : <ul style="list-style-type: none"> o Dunières : 112 318 € TTC (La Côte) o Montfaucon : 112 318 € TTC (itinéraire complémentaire alternatif au passage dans le bourg : création voirie) o Raucoules : 112 318 € TTC (Oumey) o Saint-Bonnet-le-Froid : 112 318 € TTC (route de la montée de la vierge : création de voirie) o Saint-Julien-Molhesabate : 35 000 € TTC (Le Bourg – Le Besset) o Saint-Romain-Lachalm : 107 318 € TTC (Les Fayes – Gauthier)
<p><u>LECTURE PUBLIQUE</u></p>	<p><u>BIBLIOTHEQUE (DUNIERES)</u> Validation d'un avenant de travaux concernant cette opération : modification du statut juridique de l'architecte Aline DUVERGER (cabinet libéral à EURL).</p> <p><u>BILBIOTHEQUE (RIOTORD)</u> Validation du dépôt d'une demande de subvention au titre de la DGE 2010 concernant cette opération.</p>
<p><u>AFFAIRES TOURISTIQUES</u></p>	<p><u>GITE DE GROUPE (DUNIERES)</u> Approbation de la signature d'un contrat CAE avec Nathalie POMMIER, gestionnaire du gîte et agent d'entretien à la crèche à Dunières (24 h 00) pour une durée d'un an à compter du 21 décembre 2009. Validation de différentes modifications concernant ce gîte : accueil uniquement de groupes pendant la période hivernale, amélioration de l'extérieur du gîte, site internet spécifique au gîte, révision de la tarification, travail avec le Service Loisirs Accueil sur la présentation du gîte, développer des produits touristiques, changer le nom du gîte (gîte de la Voie Verte à la place de gîte de la Gare).</p> <p><u>GITE RURAL (RIOTORD)</u> Approbation de la signature d'un contrat à durée déterminée avec Isabelle GRAIL (Adjoint Technique de 2^{ème} Classe) gestionnaire du gîte de la béate à Riotord (3 h 00 par mois) pour une durée d'un an à compter du 1^{er} mars 2009.</p> <p><u>CHALET VOIE VERTE (RIOTORD)</u> Validation du projet de convention à intervenir avec l'association RIOTORD AVENTURE SPORT LOISIRS pour la mise à disposition du chalet sur la Voie Verte et détaillant les responsabilités de l'association et de la CCPM.</p>
<p><u>PISCINE</u></p>	<p><u>TRAVAUX BASSIN RETENTION EXTERIEUR :</u> Validation d'un avenant de travaux concernant cette opération : ROUCHON : réalisation de diverses prestations (barrières + terrassement) : coût supplémentaire : 2 500,00 € HT</p>
<p><u>CRECHE</u></p>	<p>Validation des décisions suivantes concernant les crèches gérées par la CCPM avec effet au 1^{er} janvier 2010 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accord sur la mise en disponibilité pour raisons personnelles de Marie-Claude THEVENET (crèche Dunières – 20h00) - recrutement d'une Directrice à la crèche à Montfaucon à 80 % - augmentation provisoire pour un an de l'agrément à la crèche à Montfaucon à 14 (contre 12 auparavant) considérant la demande existante actuellement en places collectives et le fait que les parents ne se tournent pas vers les assistantes maternelles

<p align="center"><u>CRECHE</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - affectation de Françoise GRANGE à temps plein à la crèche à Dunières (elle est actuellement à mi-temps sur les deux crèches) - affectation de Nathalie GUERIN à 17 h 50 à la crèche à Dunières (elle est actuellement à temps complet à la crèche à Montfaucon) - affectation d'un agent d'animation de Dunières à 15 h 00 à la crèche à Montfaucon.
<p align="center"><u>MAISON MEDICALE / SIEGE CCPM</u></p>	<p><u>CHOIX MAITRISE D'OEUVRE</u> Validation du choix de la maîtrise d'œuvre concernant cette opération : W ARCHITECTES (43110 Aurec-sur-Loire) pour un taux d'honoraires de 7,92 % sur un montant de travaux de 2 000 000 € HT (soit un montant d'honoraires total 158 400 € HT).</p> <p><u>LOCATIONS</u> Approbation du contrat de location avec le CENTRE DE SOINS sur une nouvelle base.</p>
<p align="center"><u>SICALA</u></p>	<p>Approbation d'une modification des statuts du SICALA (adhésion de la commune de Fay-sur-Lignon).</p>
<p align="center"><u>AGRICULTURE / FORÊT</u></p>	<p><u>REMISE EN CULTURE PARCELLES BOISEES</u> Décision de prolonger ce dispositif de subventionnement aux agriculteurs pour une durée d'1 an supplémentaire (soit jusqu'à la fin de l'année 2010).</p>
<p align="center"><u>RAMASSAGE SCOLAIRE</u></p>	<p>Validation des nouveaux tarifs à régler aux transporteurs pour les circuits spéciaux (baisse globale des tarifs de 4.2 %, sauf pour certains circuits ayant une modification de circuit : St-Victor/St-Didier : - 9.3 %, Montregard : - 16.5 %, et ceux remis en consultation : Raucoules : + 2.7 %).</p>
<p align="center"><u>AFFAIRES FINANCIERES</u></p>	<p>Autorisation est donnée au Président d'engager les dépenses d'investissement 2010 avant le vote des budgets primitifs 2010 (budget principal et budget annexe ateliers industriels) et dans la limite du ¼ des crédits votés en 2009.</p>
<p align="center"><u>COMMUNES TOURISTIQUES / STATIONS CLASSEES DE TOURISME</u></p>	<p>Décision de mettre en œuvre de la procédure simplifiée et dérogatoire de renouvellement du label applicable pour les communes touristiques concernant les communes de Montfaucon et Saint-Bonnet-le-Froid (dénomination valable jusqu'en 2015).</p>
<p align="center"><u>ACMO</u></p>	<p>Désignation de Claire SABY pour assurer les missions d'ACMO.</p>
<p align="center"><u>QUESTIONS DIVERSES</u></p>	<p><u>FAMER TRANSMISSIONS (MONTFAUCON)</u> : Discussion de la situation de l'entreprise FAMER TRANSMISSIONS qui loue à la CCPM le bâtiment qu'elle occupe sous forme de crédit-bail immobilier.</p> <p><u>BUDGET</u> : Discussion sur les conséquences financières de la suppression de la taxe professionnelle sur le budget 2010.</p> <p><u>PÔLE D'EXCELLENCE RURALE</u> : Discussion sur les Pôles d'Excellence Rurale 2^{ème} génération qui pourraient être déposés sur le territoire du Pays.</p>
<p><u>Prochaines réunions</u> : Bureau : 14 janvier 2010 à 18 h 30 (CCPM) - Conseil Communautaire : 9 février 2010 à 20 h 00 (Riotord)</p>	